

N° 75-005-M au catalogue  
ISSN 2292-3799  
ISBN 978-0-660-74523-7

## Statistiques sur le travail : Documents techniques

# Le plan d'échantillonnage avec renouvellement de panel de l'Enquête sur la population active et les tendances salariales au Canada

par Andrew Fields

Date de diffusion : le 13 décembre 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

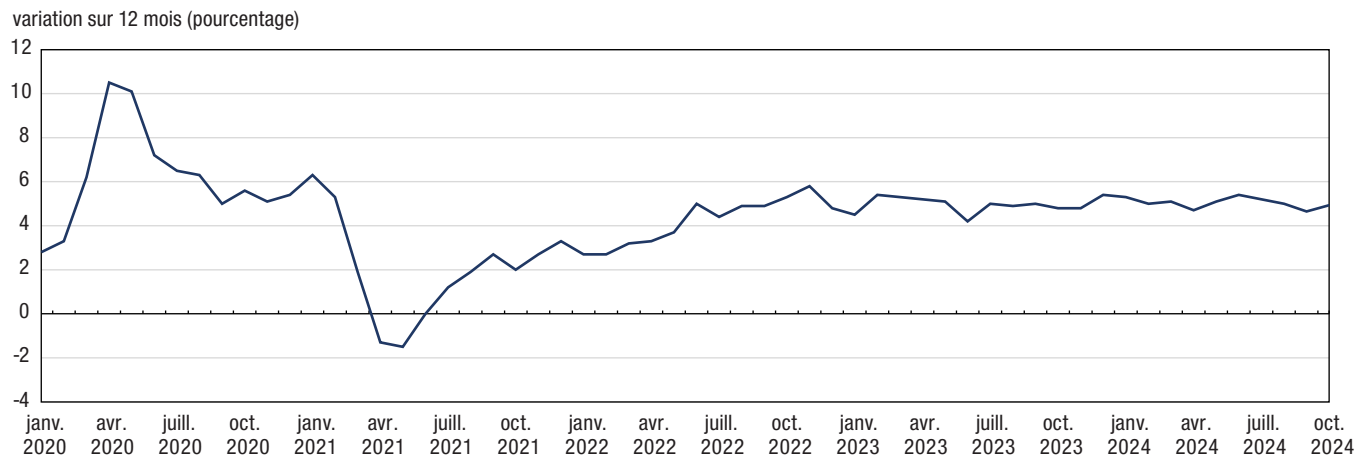
# Le plan d'échantillonnage avec renouvellement de panel de l'Enquête sur la population active et les tendances salariales au Canada

par Andrew Fields

Le salaire horaire moyen tiré de l'Enquête sur la population active (EPA) fournit des données sur la dynamique actuelle des salaires et figure parmi les indicateurs du marché du travail les plus couramment utilisés<sup>1</sup>. Les salaires provenant de l'EPA sont déclarés pour les employés travaillant dans tous les secteurs, à l'exclusion du travail autonome, avant impôt et autres déductions, et comprennent les pourboires et les commissions.

En octobre 2024, le salaire horaire moyen a augmenté de 4,9 % sur 12 mois, après avoir progressé de 4,6 % le mois précédent. En 2023 et au cours des dix premiers mois de 2024, la croissance d'une année à l'autre du salaire horaire moyen a oscillé autour de 5 % après s'être accélérée au deuxième semestre de 2022, période durant laquelle le taux de croissance a culminé à 5,8 % en novembre 2022 (graphique 1).

**Graphique 1**  
**La croissance sur 12 mois du salaire horaire moyen oscille autour de 5 % en 2023 et 2024**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0063-01.

L'EPA suit un plan de sondage avec renouvellement de panel, dans lequel les ménages sélectionnés répondent à des questions sur leurs caractéristiques en termes de population active pendant six mois consécutifs. Les données salariales des employés sont recueillies systématiquement auprès des répondants au cours du premier mois de leur participation à l'enquête. Au cours des interviews subséquentes, les répondants ont l'occasion d'examiner les renseignements reportés du mois précédent. Toute modification signalée pendant cet examen, y compris un changement du nom de l'employeur ou du type de travail effectué par l'employé, déclenche une nouvelle série de questions sur le salaire. Si un répondant conserve le même emploi d'un mois à l'autre et qu'il ne met pas à jour les renseignements sur l'emploi reportés de l'interview précédente, l'enquête ne repose pas de questions détaillées au sujet du salaire, ce qui réduit le fardeau de réponse.

Étant donné que les renseignements sur les salaires ne sont pas systématiquement demandés à chaque répondant au cours des interviews subséquentes, il est possible que le salaire horaire moyen, tel qu'il est indiqué dans l'EPA, puisse refléter l'évolution de la dynamique des salaires au Canada avec un décalage. Le présent

1. Ensemble, la rémunération hebdomadaire moyenne (tirée de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail) et le salaire horaire moyen (tiré de l'Enquête sur la population active) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique salariale au Canada. Afin d'obtenir des renseignements sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des orientations indiquant aux utilisateurs des données à quel moment ils peuvent utiliser chaque indicateur, consultez le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

rapport examine cette question. Il fournit des détails sur les aspects de la méthodologie de l'EPA qui peuvent avoir une incidence sur l'exactitude des données sur les salaires, et fournit des renseignements sur les situations où les répondants mettent à jour l'information sur leur salaire au cours de leur participation de six mois à l'enquête.

Dans l'ensemble, l'étude trouve peu d'indications que la méthode de collecte de l'EPA a une incidence sur l'exactitude des données sur les salaires à l'échelle nationale. En outre, l'étude montre que, pour diverses raisons, la majorité des répondants mettent à jour les renseignements sur leur salaire au moins une fois au cours de leurs six mois de participation à l'enquête.

## Les salaires de l'EPA sont recueillis selon un modèle avec renouvellement de panel

Depuis peu, l'échantillon de l'EPA comprend plus de 65 000 ménages, ce qui permet d'obtenir des données sur le travail pour bien plus de 100 000 répondants individuels. Les membres de ménages âgés de 15 ans et plus sont considérés comme faisant partie de la population cible de l'enquête, avec certaines exclusions<sup>2,3</sup>. Dans chaque logement, les renseignements sur tous les membres du ménage admissibles sont obtenus auprès d'un membre bien informé du ménage, une méthode appelée « déclaration par personne interposée », qui représente environ la moitié des renseignements recueillis. Cette méthode est appliquée parce qu'il serait trop coûteux et fastidieux de faire plusieurs visites ou appels pour obtenir l'information directement auprès de chaque personne du ménage.

L'EPA recueille des renseignements sur le salaire habituel des employés dans leur emploi principal depuis 1997. On demande au répondant de déclarer son salaire ou traitement avant impôt et autres déductions, y compris les pourboires et les commissions, mais à l'exclusion des heures supplémentaires. Le répondant peut choisir de déclarer son salaire horaire, hebdomadaire, aux deux semaines, bimensuel, mensuel ou annuel. Le système de traitement de l'EPA calcule ensuite le salaire hebdomadaire et horaire en fonction des heures de travail habituelles déclarées par semaine. Le salaire horaire moyen, le salaire hebdomadaire moyen et la répartition des salaires peuvent ensuite être recoupés avec d'autres caractéristiques comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la profession, le statut syndical, la permanence de l'emploi et le lieu de résidence.

L'EPA suit un plan de sondage avec renouvellement de panel, suivant lequel les ménages restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs (que l'on désignera ci-après mois 1 au mois 6)<sup>4</sup>. L'échantillon total se compose de six sous-échantillons ou panels représentatifs, et chaque mois, le panel qui a terminé sa participation de six mois à l'enquête est remplacé. Les ménages sortants sont remplacés par des ménages de la même région ou d'une région semblable.

Le terme « groupe de renouvellement entrant » désigne les répondants qui en sont au premier de leurs six mois de participation à l'EPA. Les répondants de ce groupe de renouvellement reçoivent l'ensemble le plus complet des questions de l'enquête. C'est au cours du premier mois que les salaires sont déclarés par la personne repère pour tous les membres du ménage.

Afin d'alléger le fardeau de réponse, les « autres groupes de renouvellement » – ceux qui en sont à leur deuxième mois de participation sur six à l'EPA – ne sont pas tenus de répondre explicitement chaque mois à toutes les questions de l'enquête. Ils ont néanmoins la possibilité d'examiner les renseignements qui ont été reportés de leur interview précédente, et peuvent mettre à jour l'information sur leur emploi actuel ou signaler un changement. Les répondants qui ont un emploi ou une entreprise sont invités à revoir les renseignements préremplis du mois précédent et à confirmer le nom de leur employeur, le type d'entreprise, le type de travail qu'ils font, ainsi que la date de début de leur emploi actuel (voir l'annexe 1 pour obtenir la liste des questions que les répondants doivent passer en revue chaque mois).

Bien que le salaire ne fasse pas partie des détails présentés aux fins d'examen chaque mois, les répondants doivent répondre de nouveau à la question sur le salaire s'ils signalent un changement d'autres aspects de leur emploi actuel ou de leur entreprise. Cela donne la possibilité à de nombreux répondants de mettre à jour les

---

2. [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#)

3. Parmi les populations exclues figurent les personnes qui vivent dans les réserves, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements (notamment les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos). L'ensemble de ces groupes exclus représente environ 2 % de la population âgée de 15 ans et plus.

4. [Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada](#)

renseignements déjà consignés et de fournir de nouvelles données sur leur salaire. D'autres changements de l'information sur les salaires peuvent survenir pendant les six mois de participation d'un répondant à l'enquête en raison d'une combinaison d'autres facteurs de collecte et de traitement, comme l'imputation d'enregistrements manquants et d'autres calculs de traitement liés aux changements dans d'autres variables (comme les heures de travail habituelles déclarées).

## Les flux au sein d'un groupe de panel de six mois sont dynamiques, et la majorité des répondants mettent à jour les renseignements sur leur salaire

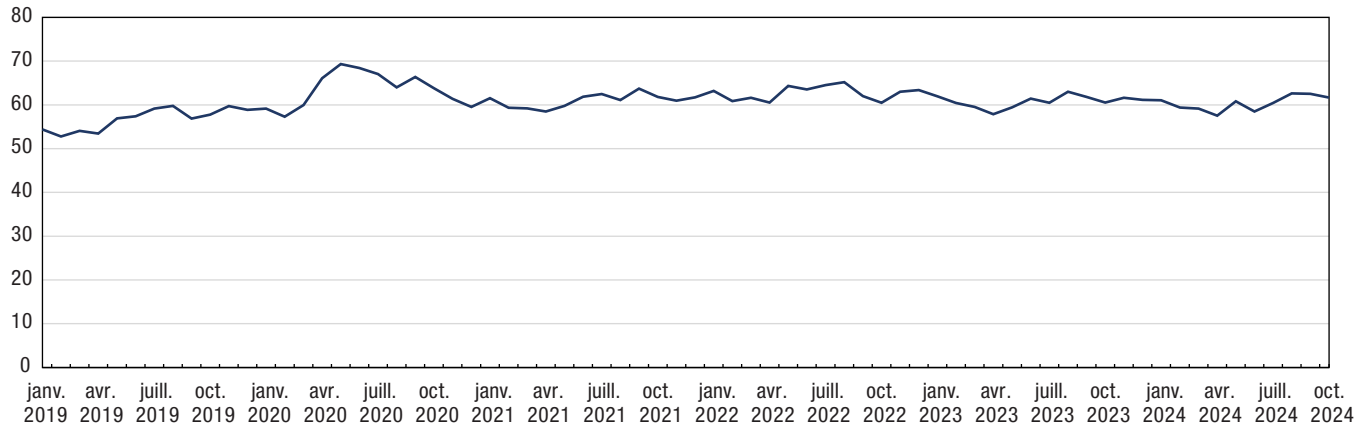
En moyenne, de janvier 2019 à octobre 2024, 60,9 % des répondants qui étaient des employés salariés ont mis à jour les renseignements sur leur salaire au cours de leurs six mois de participation à l'enquête<sup>5</sup>. Autrement dit, pour la majorité des employés, l'information sur les salaires a été modifiée à un moment donné au cours des mois 2 à 6, comparativement à l'information initialement fournie au cours du premier mois.

Par ailleurs, parmi les répondants qui étaient des employés, 39,1 % ont conservé les mêmes données salariales entre leur premier et leur sixième mois de participation à l'enquête. Ces employés étaient plus susceptibles d'occuper un emploi permanent que ceux qui ont déclaré des variations salariales entre leur premier et leur sixième mois de participation<sup>6</sup>.

### Graphique 2

#### La plupart des répondants mettent à jour les renseignements sur leur salaire entre le premier et le sixième mois de l'enquête

proportion d'employés dont les salaires ont changé au cours de leurs six mois de participation à l'enquête (pourcentage)



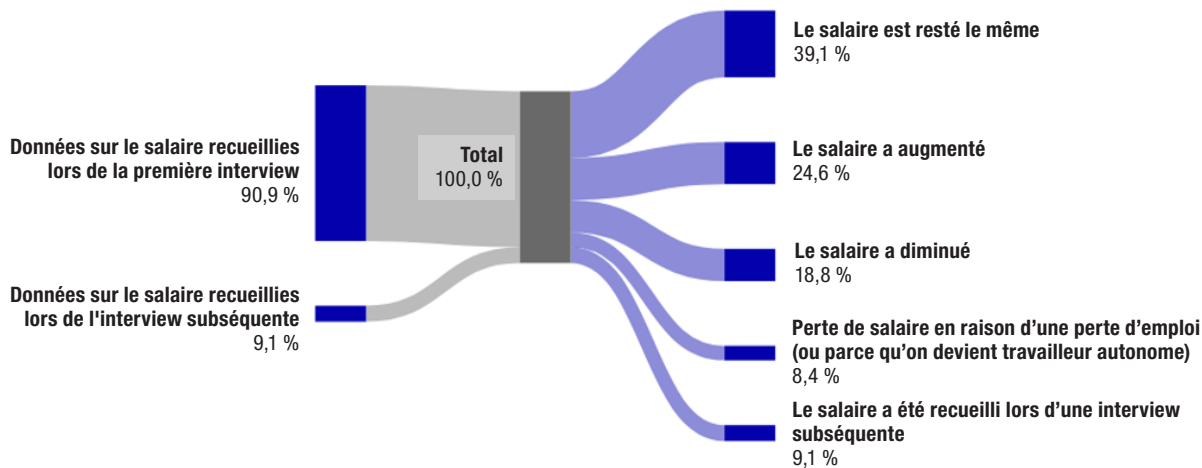
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

5. Les chiffres sont fondés sur des proportions pondérées pour les répondants qui étaient des employés au cours de leur premier ou sixième mois de participation à l'enquête.

6. Parmi les employés qui n'avaient pas mis à jour leur information salariale, 92,8 % étaient des employés permanents (en moyenne entre janvier 2020 et octobre 2024). La proportion correspondante chez les employés qui avaient mis à jour leur information salariale était de 86,9 %.

### Graphique 3

#### Les flux salariaux pour le groupe de renouvellement moyen de l'échantillon entre le premier et le sixième mois de la collecte



**Note :** Pour le groupe de renouvellement moyen entre janvier 2019 et octobre 2024.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

### Le quart des répondants ont déclaré une augmentation de salaire entre leur premier et leur sixième mois de participation à l'enquête

De janvier 2019 à octobre 2024, environ le quart (24,6 %) des employés participant à l'EPA ont déclaré une augmentation salariale entre le premier et le sixième mois de l'enquête, soit en raison d'un changement d'emploi ou d'une mise à jour des renseignements concernant un emploi actuel (graphique 3). Environ la moitié (46,4 %) des répondants qui avaient déclaré une augmentation salariale travaillaient pour le même employeur au cours des premier et sixième mois, tandis que les autres ont déclaré un nom d'employeur différent. Cela indique que de nombreux répondants qui restent avec le même employeur et qui obtiennent des rajustements salariaux les déclarent lors d'interviews subséquentes.

Un peu moins du cinquième (18,8 %) des répondants ont déclaré une diminution de salaire entre le premier et le sixième mois, et environ la moitié des répondants (46,9 %) ont déclaré un nom d'employeur différent.

En plus des répondants qui mettent à jour l'information sur leur salaire actuel au cours des mois suivants, il y a des gens qui ont obtenu un emploi rémunéré et qui ont déclaré un salaire (9,1 %) pour la première fois après la première interview. Il y avait aussi des gens qui avaient perdu leur emploi (ou qui étaient devenus travailleurs autonomes) et qui n'avaient plus déclaré de salaire (8,4 %) entre le premier et le sixième mois.

Ces flux dynamiques apportent des renseignements nouveaux et à jour concernant le salaire horaire moyen transversal tel qu'il est déclaré chaque mois. Ces résultats indiquent que l'information sur les salaires pour les répondants de l'EPA est dynamique, même si la question sur le salaire n'est pas systématiquement répétée chaque mois.

### Les tendances de la variation des salaires parmi les groupes de renouvellement entrants sont semblables à celles observées parmi les autres groupes de renouvellement

Le fait de reporter les renseignements d'un répondant du mois précédent et de ne pas répéter systématiquement toutes les questions de l'enquête, y compris les questions sur les salaires, contribue à alléger le fardeau de réponse. Cela réduit aussi le risque de créer de la volatilité d'un mois à l'autre dans les données sur les salaires, volatilité qui pourrait résulter d'erreurs de déclaration. Cette méthode peut présenter un risque de réduction de l'exactitude des données sur les salaires, mais ce risque est atténué par l'entrée de groupes de renouvellement chaque mois, qui sont systématiquement interrogés sur leur salaire.

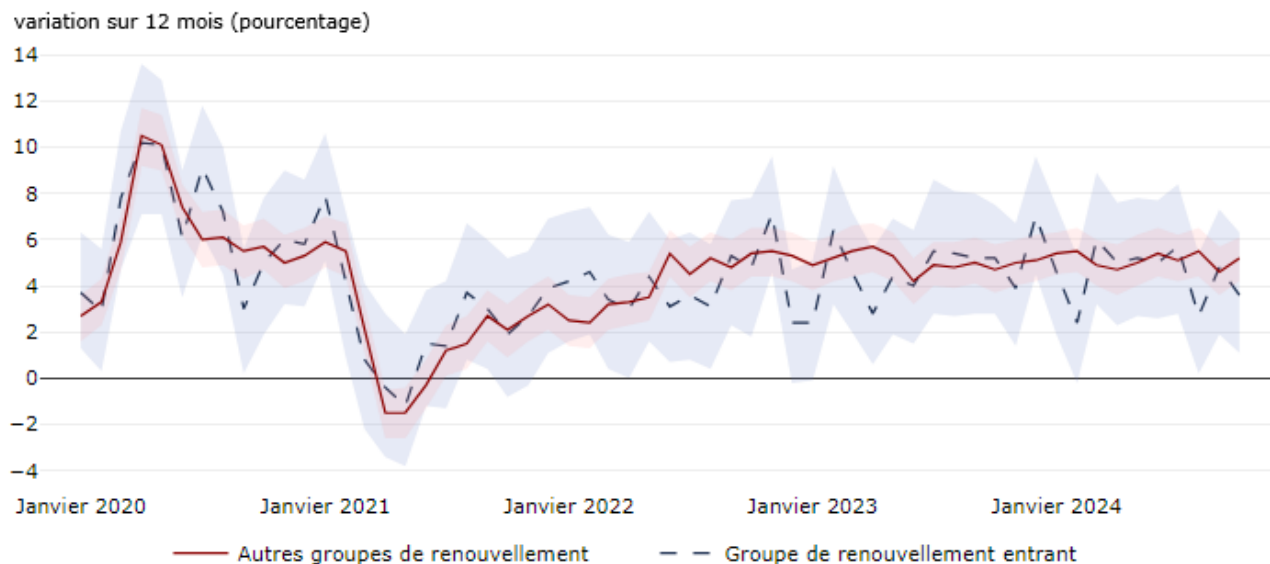
En plus du fait que les travailleurs voient leur salaire augmenter ou diminuer d'un mois à l'autre, les variations salariales au niveau agrégé peuvent être le résultat de vastes changements de composition sur le marché du travail. C'est le cas, par exemple, lorsque des personnes commencent un emploi ou le quittent, ce qui entraîne des changements de la composition de l'emploi par industrie. L'EPA est conçue pour saisir rapidement les changements de composition du marché du travail en confirmant l'état d'activité de chaque répondant tous les mois<sup>7</sup>. De cette façon, les données salariales provenant à la fois des groupes de renouvellement entrants et des autres groupes de renouvellement mettraient en évidence l'évolution de la composition de l'emploi ainsi que son incidence sur les salaires moyens.

Afin d'examiner dans quelle mesure le plan avec renouvellement de panel de l'EPA crée un décalage dans la dynamique des salaires, on peut isoler les données tirées des groupes de renouvellement entrants et les comparer avec celles des autres groupes de renouvellement. Autrement dit, les salaires du groupe entrant qui a rempli le questionnaire pour la première fois peuvent être comparés à ceux des autres groupes de renouvellement dont les données ont été reportées telles quelles ou mises à jour si les répondants ont signalé un changement. Si la méthode de collecte de l'EPA a une incidence importante sur l'exactitude de la série des salaires, on peut s'attendre à ce que les tendances salariales du groupe de renouvellement entrant aient une avance sur celles des autres groupes de renouvellement.

Les taux de croissance annuels des salaires de janvier 2020 à octobre 2024 pour les groupes de renouvellement entrants et les autres groupes de renouvellement sont présentés dans le graphique 4. La série isolée qui utilise uniquement les données du groupe de renouvellement entrant affiche une variabilité accrue, car elle repose sur un échantillon beaucoup plus petit (un sixième de l'échantillon total). Toutefois, les tendances sont pratiquement identiques sur plusieurs périodes distinctes pendant la pandémie de COVID-19 et au cours des années de reprise qui ont suivi, et il y a peu de données probantes indiquant un effet d'avance ou de décalage. Sur la période considérée, la différence entre les taux de croissance des deux séries n'est jamais statistiquement significative.

#### Graphique 4

#### La variation sur 12 mois du salaire horaire moyen de 2020 à 2024 n'est pas significativement différente entre le groupe de renouvellement entrant et les autres groupes de renouvellement



**Note :** L'ombrage reflète les limites de confiance supérieures et inférieures des estimations (à 95 %), avec du rouge clair pour les autres rotations et du bleu clair pour la rotation entrante.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

7. Pour les personnes de 70 ans et plus, on réduit le fardeau de réponse en réutilisant, pour les mois suivants, les réponses sur le volet travail fournies lors de la première interview.

## Conclusion

La présente analyse révèle peu d'éléments probants indiquant que l'exactitude des tendances salariales dans l'EPA est significativement touchée par sa conception des panels de renouvellement et du questionnaire. Plus précisément, les variations salariales des groupes de renouvellement entrants étaient semblables à celles des répondants qui faisaient déjà partie de l'échantillon. L'analyse souligne en outre que la majorité des employés mettent à jour leurs données salariales tout au long des six mois de leur participation à l'enquête, en fournissant des données actuelles chaque mois.

En plus des données salariales de l'EPA, on encourage les utilisateurs à suivre les tendances de la rémunération hebdomadaire moyenne provenant de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). La rémunération hebdomadaire moyenne provenant de l'EERH est calculée en combinant chaque mois les données les plus récentes des relevés de retenue salariale (formulaire PD7) reçus de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et les données fournies par les répondants à l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises (ERE). Le document intitulé « [Rémunération et salaire – Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active](#) » fournit des renseignements sur la définition des indicateurs de salaire et de rémunération provenant de l'EPA et de l'EERH, souligne les principales différences conceptuelles et de mesure entre les deux enquêtes, et oriente les utilisateurs des données sur la façon d'utiliser chaque indicateur.



## Annexe 1

**Questions contenant des renseignements reportés du mois précédent que les répondants sont invités à revoir en remplissant le questionnaire chaque mois :**

1. Pour qui travailliez-vous? (nom de la compagnie, de l'entreprise, etc.)
2. De quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service s'agissait-il? (par exemple, construction de nouvelles maisons, école primaire, police municipale, etc.)
3. Quel genre de travail faisiez-vous? (par exemple, secrétaire juridique, plombier, guide de pêche, etc.)
4. Quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes? (par exemple, préparation de documents juridiques, installation de plomberie résidentielle, animation d'expéditions de pêche, etc.)
5. Quand avez-vous commencé à travailler à l'emploi que vous occupez actuellement (mois et année)?